



Aide > Services médicaux et assistance > Assistance à bord

## Puis-je recevoir une assistance personnelle à bord?

Le personnel de bord Transavia est qualifié pour assister les passagers à bord. Il ne peut cependant pas apporter son aide pour les repas, l'hygiène personnelle, l'administration de médicaments ou soulever ou porter un passager. Si vous avez besoin de ce type d'assistance, vous devrez voyager avec un accompagnateur de 16 ans ou plus qui pourra vous aider pendant le vol. C'est nécessaire si :

- Votre handicap vous empêche de comprendre ou de suivre les instructions de sécurité délivrées par le personnel.
- Vous êtes malvoyant ou malentendant, qui compliquerait la communication avec le personnel de bord et de la compréhension instructions de sécurité.
- Vous ne pouvez pas manger ni boire de façon autonome.
- Vous avez besoin d'aide pour votre hygiène personnelle, par exemple pour aller aux toilettes.
- Vous avez besoin qu'on vous administre des médicaments ou des injections.

Attention : à bord de nos avions, nous n'avons pas de chaise roulante à disposition.

Si vous souhaitez voyager avec un accompagnateur, contactez notre Service Client immédiatement après avoir effectué votre réservation afin que nous puissions vous aider au mieux.

Avons-nous répondu à votre question?\*



## Questions liées

- Puis-je recevoir une assistance personnelle à l'aéroport ?
- **>** Comment puis-je signaler mon chien d'assistance?